



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Compte rendu de la réunion du GT Ad-hoc Sardine Ibérique Mardi 21 Juillet 2020 – En ligne

La réunion a débuté par la validation de l'ordre du jour et du compte-rendu de la précédente réunion, puis Jorge Abrantes (ANOPCERCO) a fait un bref résumé des documents sur la sardine dans les divisions 8c et 9a publiés par le CIEM le 13 décembre 2019 et le 18 juin 2020.

Il a commenté que tous ces avis ont été préparés sur la base de la décision que la sardine est en régime de faible productivité. Mais les excellentes données de recrutement et de biomasse obtenues en 2019 et 2020 nous obligent à remettre en cause ce régime de productivité, comme cela a déjà été souligné dans l'avis 132 du CC Sud sur la sardine ibérique du 28 juillet 2019.

Il a ensuite évoqué l'importance d'approuver un nouvel avis du CC Sud qui met en évidence l'état actuel de durabilité de la sardine ibérique, met en avant le plan de gestion et ses résultats et propose des possibilités de capture de sardines en 2020 ajustées à l'excellent état du stock.

Lors de son discours, Jorge Abrantes a présenté les principales orientations qui devraient faire partie de ce nouvel avis du CCSud, concernant d'une part les possibilités de pêche en 2020 et d'autre part l'avis du CIEM pour 2021 publié le 18 juin 2020.

Nicolas Munoz (OPP72) a rappelé qu'il était important de réaliser les réunions sardine ibérique via le CC SUD, au sein du GT Ad-Hoc dédié, et non en dehors de ce cadre.

Andres Bouteira (ACERGA) a fait part du sentiment des marins pêcheurs, pour lesquels la situation est désastreuse : ils observent une forte abondance de sardine et pourtant ne peuvent pas pêcher. C'est un problème socio-économique majeur.

Andres Uriarte (AZTI) et Isabel Riviero (IEO) ont expliqué pourquoi le CIEM considère que le stock de sardine ibérique suit un modèle de basse productivité. Le CIEM se base sur la série historique des recrutements (depuis 1976), or depuis 15 ans ces recrutements sont faibles, le léger pic de 2019 ne compense pas toutes ces années de faible productivité. Ce signal est trop faible pour que le CIEM considère de changer cette hypothèse de basse productivité. Il faut plus d'années pour vérifier si l'état du stock est en amélioration. Il est cependant légitime et souhaitable que le secteur fasse part de sa vision concernant l'état du stock. Andrés Uriarte a indiqué qu'il était possible de proposer de passer à un régime de productivité moyenne et qu'une révision par le CIEM pourrait également être proposée, bien qu'il ne sache pas qui devrait faire la demande: les Etats Membres ou le CC Sud.

Par ailleurs, Andres Uriarte a précisé que les seuls documents du CIEM qui font référence sont les avis, et non les rapports des groupes de travail.

Concernant, un changement des points de référence, Andres Uriarte ne peut se prononcer à la place du CIEM.



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Finalement, le CIEM établi ses recommandations avec une vision de long terme, c'est cela qui les conduit à proposer la HCR 12 et non la HCR 6.

Javier Lopez (OCEANA) a fait part de l'inquiétude des ONG concernant l'état du stock de sardine ibérique sans toutefois être étranger aux problèmes socio-économiques. Les ONG ont besoin d'un peu de temps pour étudier la proposition du secteur concernant la HCR 6 et déterminer s'ils soutiennent cette demande. Un changement du modèle de productivité paraît cependant prématuré, les ONG souhaiteraient observer une confirmation de cette tendance d'augmentation de la biomasse.

Humberto Jorge (ANOPCERCO) a également rappelé ce décalage entre les estimations scientifiques et la réalité observée par les marins pêcheurs. Ces derniers, ne peuvent comprendre les restrictions alors qu'ils observent une forte abondance de cette espèce. Comment peut-on obtenir une biomasse importante si les recrutements des années précédentes sont faibles ? Humberto Jorge a donc indiqué que les estimations de recrutement doivent être sous-estimées. Un TAC supplémentaire de 10 000 tonnes suffirait à atténuer les problèmes socio-économiques.

Nicolas Munoz (OPP72) a rappelé que la question est de prendre en compte la réalité du stock pour permettre aux marins pêcheurs de travailler et de vivre. L'abondance du stock est nécessaire à cela. Le principe de précaution doit être appliqué de manière raisonnable afin de permettre aux flottes de continuer à sortir en mer.

Raul Garcia (WWF) a indiqué que la gestion de ce stock n'avait pas été exemplaire. Ce qui représente un échec pour tout le monde. Il est nécessaire d'établir une gestion qui permette à ce stock de retrouver sa place dans l'écosystème, la sardine est un poisson de bas niveau trophique, dont beaucoup d'autres stocks dépendent et donc beaucoup d'autres pêcheries (thons). La sardine est également la base de l'industrie des conserves. Les stratégies de vente sont également à revoir, pas seulement sur la sardine, mais une meilleure valorisation est nécessaire.

Andres Uriarte (AZTI) a rappelé que les avis du CIEM pour 2020 et 2021 présente l'ensemble des éléments d'analyse nécessaire, en particulier dans l'avis 2020, il est indiqué qu'appliquer un TAC de 34 577 (Fpa) impliquerait une baisse de 1,2% de la biomasse. :

Les membres ont conclu la réunion en indiquant au secrétariat qu'ils souhaitaient rédiger un avis au plus vite. Jorge Abrantes transmettra donc un premier document qui servira de base à l'avis.



6 rue Alphonse Rio · 56100 Lorient · FRANCE
+33 297 83 11 69 · info@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Liste des participants

1	Ana Matias	SCIAENA
2	Raul Garcia	WWF
3	Gonçalo Carvalho	SCIAENA
4	Rita Sà	WWF Portugal
5	Nicolas Munoz	OPP72
6	Humberto Jorge	ANOPCERCO
7	Jorge Abrantes	ANOPCERCO
8	Jose Manuel Beltran	OPP Lugo
9	Maria José Rico	FECOPPAS
10	Enrique Paz	OPACAN
11	Javier Lopez	OCEANA
12	Andres Bouteira	ACERGA
13	X	Fed. Gallega de confradias
14	Andres Uriarte	AZTI
15	Isabel Riveiro	IEO
16	Aurélie Drillet	CC SUD
17	Chloé Pocheau	CC SUD